

LA GAZETTE D'ADELIA

Le label "villes et villages fleuris"



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

DANS CE NUMERO

1

Les origines du label

2

Obtenir le graal

3

Les retombées du label

4

*Exemples de communes
exemplaires*

Le label des "villes et villages fleuris" existe depuis 1959. Celui-ci est coordonné par les départements, les régions ainsi que le C.N.V.V.F (Concours national des villes et villages fleuris) et est remis aux communes engagées dans l'amélioration du cadre de vie grâce à l'aménagement des espaces verts.

En accordant une place centrale au végétal, à la beauté des paysages, ainsi qu'au développement floral dans l'espace public, les collectivités labellisées remplissent de nombreuses missions au service des habitants et des touristes. Parmi elles, l'augmentation du niveau de santé et de bien-être, la qualité du lien social, la protection de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles ou encore la valorisation du patrimoine. Enfin, les communes labellisées deviennent des pôles d'attractivité économiques et touristiques, renommés à travers tout le territoire.

Nombre d'entre nous a déjà aperçu ce panneau à l'entrée de nos villes. Mais qu'en est-il vraiment et de quoi s'agit-il concrètement ? Éléments d'explication au sein de cet article.

L'histoire et l'origine du label

C'est dans le Grand Est, dans la ville de Diebolsheim plus précisément, que l'on retrouve les origines de ce label. En effet, à la fin des années 1950, la ville est dévastée par les nombreux combats et des opérations de déminage furent mises en place. Le prêtre, l'abée Wendling qui participait à ce déminage, a eu l'idée de remplacer chaque mine par une fleur. A partir de là, d'autres villes firent de même pour ré-embellir leurs paysages et tourner la page de ce sombre épisode de notre histoire de France. C'est en 1959, que Robert Buron (ministre des transports, des travaux publics et du tourisme) créa le concours s'inspirant de cette initiative, concours qui deviendra par la suite : le label "*villes et villages fleuris*".



Face aux impacts croissants du réchauffement climatique, les collectivités doivent aujourd'hui, repenser en profondeur l'aménagement de leurs territoires. Intégrer davantage de végétation, favoriser l'équilibre entre espaces urbains et naturels, et œuvrer pour un cadre de vie durable sont devenus des priorités pour toutes les communes, qu'elles soient rurales ou urbaines. Pourtant, la multiplicité des enjeux peut rapidement donner un sentiment de complexité.

Le label "*villes et villages fleuris*" est à leurs côtés et les guide pour conjuguer transition écologique, résilience et attractivité. Avec sa vision globale et son accompagnement personnalisé, il permet de structurer des projets d'aménagement et de valorisation paysagère. En s'appuyant sur cet outil, les communes bénéficient d'un cadre pour concevoir un environnement attractif et durable, qui répond aux attentes des citoyens tout en anticipant les défis de demain.

Bien plus qu'un simple concours de fleurissement, le label "*villes et villages fleuris*" repose sur une démarche structurée et exigeante. Une grille d'évaluation détaillée, comprenant 68 critères, constitue une véritable feuille de route pour accompagner les collectivités dans leur transition vers un modèle durable.

Cette évaluation permet de :

- Structurer les stratégies des collectivités pour mieux prioriser les actions à mettre en œuvre
- Analyser la cohérence entre les ambitions municipales, les réalisations concrètes et leur gestion quotidienne
- Encourager une dynamique d'amélioration continue, en mesurant les progrès réalisés et en identifiant les axes d'évolution

La singularité du label est de proposer un accompagnement sur mesure grâce à son réseau de 2000 experts territoriaux. Il rassemble des spécialistes aux profils diversifiés : élus locaux, techniciens, urbanistes, horticulteurs, professionnels du tourisme, et bien d'autres encore. Cette pluralité garantit une parfaite adéquation entre les recommandations proposées et les réalités vécues par les collectivités.

En rejoignant cette démarche, les communes bénéficient d'un label reconnu, mais également d'un accompagnement stratégique et opérationnel pour relever les défis climatiques, tout en améliorant le bien être des habitants grâce à un cadre de vie plus apaisant.





Comment obtenir le label ?

Le label "*villes et villages fleuris*" évalue les moyens mis en œuvre par la commune pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la ville à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Bien des critères sont jugés pour pouvoir obtenir ce label. Les aspects environnementaux sont de plus en plus pris en compte dans cette attribution. Parmi ces critères, nous retrouvons :

- La valorisation de la commune au travers du fleurissement et du végétal
- Les actions pour augmenter la fréquentation de la commune, par le biais d'animation de cette démarche auprès des acteurs concernés (population, touriste, etc)
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement
- Les moyens d'entretien de ce patrimoine, le tout en préservant l'environnement (solutions alternatives, biologiques, etc)
- L'amélioration des espaces publics et des lieux de vie (mobilier, voirie, propreté, etc)
- L'harmonie des aménagements paysagers

Les communes peuvent obtenir de 1 à 4 fleurs selon ces critères d'évaluation. Les niveaux de 1 à 3 fleurs sont attribués par le conseil régional, la 4^{ème} fleur est délivrée, quant à elle, par le conseil national. La plus haute distinction de ce concours est la fleur d'or ; elle est décernée chaque année par le jury national.

La labellisation se déroule en 3 étapes :

- Les communes doivent s'inscrire dans un premier temps, directement auprès de leur département
- Ensuite, les départements sélectionnent et accompagnent (techniquement) les communes susceptibles d'intégrer le label
- Puis, les régions attribuent les 3 niveaux du label (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fleur(s)) et choisissent les communes aptes à être labellisées 4 fleurs

Dans ce cadre, plusieurs Conseils départementaux accompagnent les communes désireuses de candidater à ce label, comme la Seine-et-Marne (77). Le Département propose ainsi, au travers de son agence d'ingénierie ID77, une offre d'accompagnement dédiée aux communes candidates à l'obtention de la première fleur du label "villes et villages fleuris". L'objectif de cet accompagnement : soutenir les communes seine-et-marnaises dans l'organisation et la mise en œuvre d'un plan d'action conforme aux critères du label afin d'être récompensées. Après une première phase de diagnostic, préalablement conduite sur place par les services départementaux en lien avec les élus municipaux et les services techniques, ID77 apporte un accompagnement sur mesure répondant aux problématiques spécifiques qui auront été identifiées. Pour cela, les communes peuvent s'appuyer sur l'engagement et l'expertise des différents services et organismes départementaux partenaires de l'offre, ainsi que des membres du jury départemental.



Quels avantages à avoir le label « villes et villages fleuris » ?

Obtenir le label “villes et villages fleuris” atteste l’engagement de la commune sur 5 points :

- La volonté d’améliorer la qualité de vie de votre commune : le label devient, avec le temps, un outil de mesure de la qualité de vie au sein de la ville
- L’image et l’accueil aux yeux de la France et au-delà : par le biais des aménagements paysagers et la végétalisation, la commune valorise son patrimoine, son histoire, sa singularité et fait découvrir son charme (aux résidents et aux visiteurs)
- La valorisation de l’économie locale : la qualité du cadre de vie et de la biodiversité joue en faveur du développement économique de la ville, l’art d’attirer aussi bien les Hommes pour le tourisme que les commerçants et entreprises pour l’économie
- L’effort à favoriser la cohésion sociale : la coopération, un projet commun de valorisation de la ville qui amène les habitants (particuliers et professionnels) à fédérer leurs énergies ; on voit ici un certain enjeu social en favorisant cette cohésion
- La contribution à l’écologie : préserver la biodiversité, adopter des modes de consommation durables, etc

Les retombées, pour les communes labellisées, sont importantes.

Des communes plus attractives pour les touristes

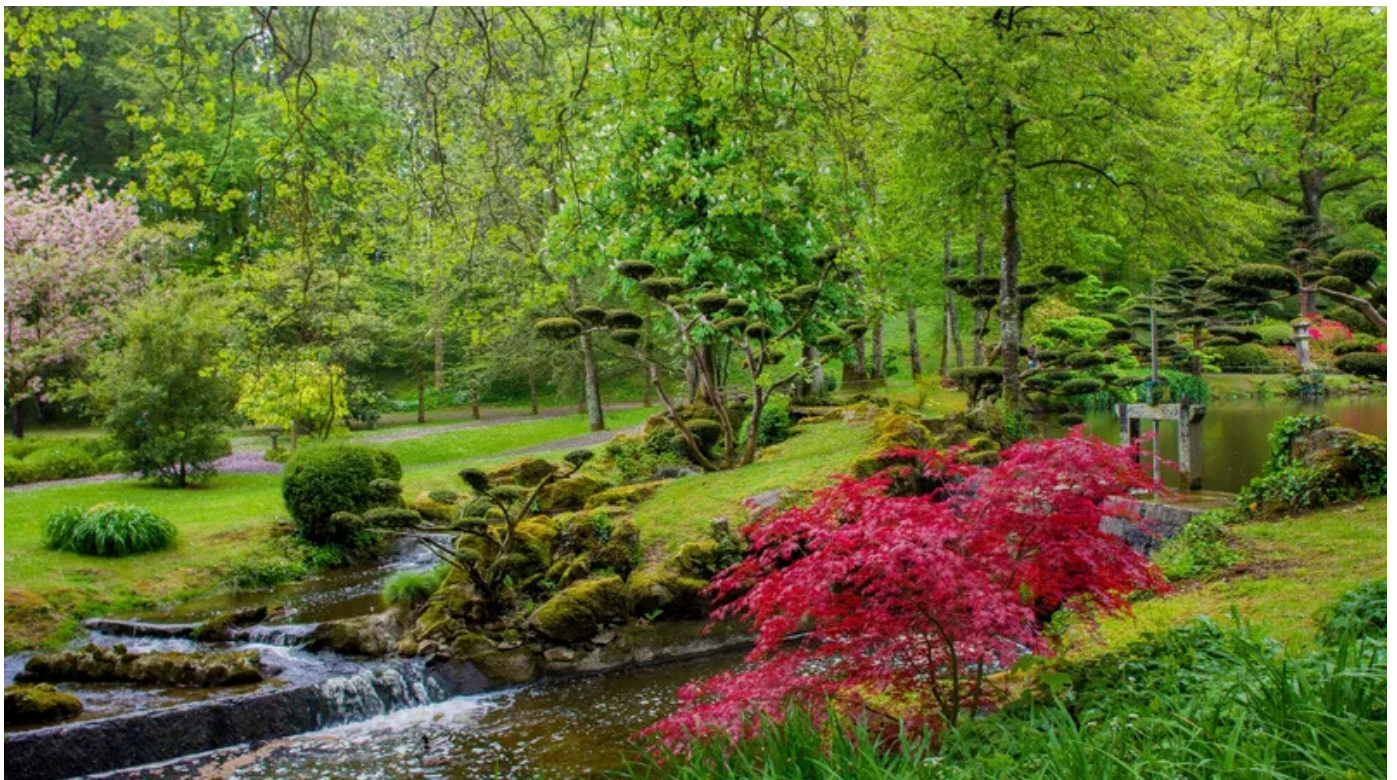
Le label “villes et villages fleuris” est le plus connu de France. Celui-ci donne une image positive à la commune, gage d’un cadre de vie agréable pour les habitants et les visiteurs. Marque de reconnaissance prisée à l’échelle nationale, le label “villes et villages fleuris” favorise le développement de l’attractivité touristique, ainsi que la croissance de l’économie locale. Pour 75% des Français, la présence d’un label dans une commune influence leur choix de destination touristique. Les “villes et villages fleuris” bénéficient de la renommée du label le plus connu des Français. Chaque année, c’est plus de 2000 personnes qui se déplacent dans toute la France métropolitaine afin d’apprécier les actions des communes et de conseiller ces dernières.

Des communes engagées dans la transition écologique

Les communes porteuses du label "*villes et villages fleuris*" sont à la pointe de la transition écologique. Celle-ci prend forme à travers de nombreuses mesures concrètes appliquées au présent et tournées vers l'avenir. Parmi elles, la mise en place de politiques en faveur de la biodiversité comprenant la connaissance et l'inventaire, la protection et la sensibilisation des populations à la préservation de la faune et de la flore. L'engagement des communes se traduit également en termes de préservation des ressources naturelles par la connaissance et la protection des sols, la gestion raisonnée de l'eau, la limitation et la valorisation des déchets verts, la réduction de la consommation d'énergie ou encore la mise en place de méthodes alternatives de gestion des espaces naturels.

Des communes où il fait bon vivre

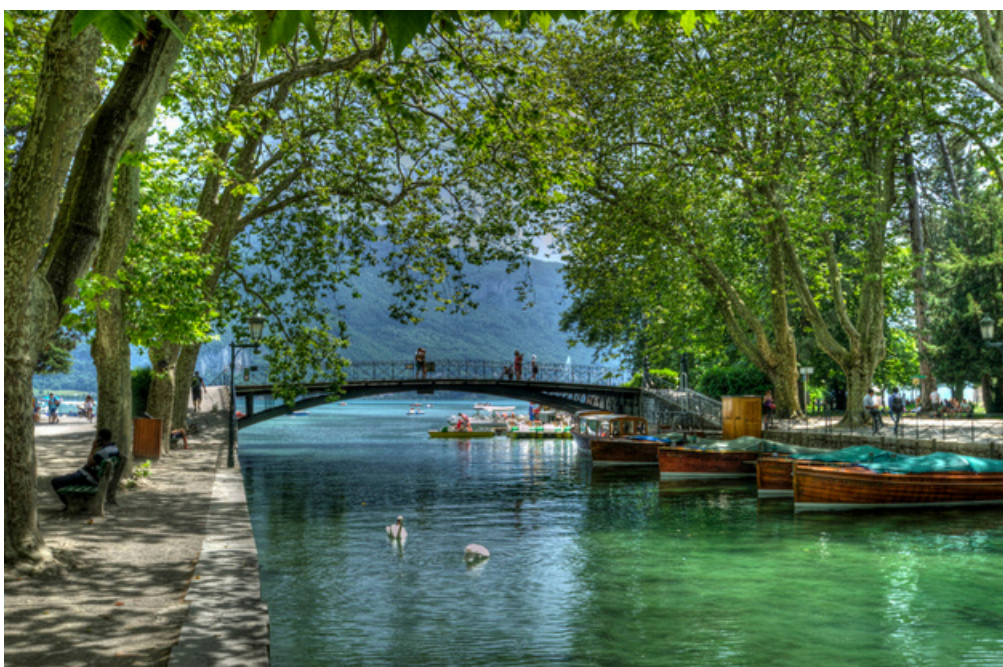
Les communes détentrices du label "*villes et villages fleuris*" brillent aussi grâce à leur niveau de qualité de vie et de convivialité. Ceci est rendu possible grâce à la mise en place d'actions au service de la santé et du bien-être des usagers, par la mise en valeur du patrimoine bâti et végétal, à la qualité de la voirie et du mobilier urbain, ainsi qu'au niveau de propreté et d'accessibilité des différents aménagements verts. Les communes labellisées mobilisent aussi les acteurs locaux et les habitants à travers de nombreuses activités et projets collectifs autour du vivant. Ces différentes réunions thématiques permettent de créer du lien et de la cohésion sociale dans la vie des habitants, tout en augmentant la conscience écologique des citoyens et des touristes.



Quelles sont les villes les plus fleuries de France ?

Annecy, Fleur d'or 2021

Commençons par la ville d'Annecy, située dans le département de Haute-Savoie, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Nommée la "Venise des Alpes" grâce à ses magnifiques canaux à flanc de montagne, cette ville verte d'un peu plus de 130 000 habitants est labellisée 4 fleurs depuis 1967 et fait partie des 9 villes fleuries ayant obtenu le prix spécial de la "Fleur d'Or" en 2021. La commune d'Annecy accorde une place importante à l'environnement végétal, magnifiquement présenté et entretenu à l'image de ses parcs, jardins et squares. La ville propose de nombreux aménagements végétaux et floraux au fil des saisons et organise chaque année l'évènement vert "Chlorophylles".



Boubers-sur-Canche, prix de la diversité végétale

Localisée dans la région des Hauts-de-France, dans le département du Pas-de-Calais, la commune de Boubers-sur-Canche a obtenu le prix de la diversité végétale en 2021. Ce village fleuri n'en est pas à sa première apparition dans le concours national. En effet, la commune de 600 habitants fut la première à être récompensée et à recevoir sa labellisation en 1959. C'est à cette époque que commence le projet de valorisation de la commune. Celui-ci mettra la propreté au cœur de ses préoccupations. Les habitants s'impliquent alors comme un seul homme : en fleurissant leurs maisons, en aménageant la place et les monuments aux morts, mais aussi en installant des parterres fleuris dans les rues ou en nettoyant les trottoirs.

Le prix de 1959 devient le premier d'une longue série. C'est ainsi que Boubers-sur-Canche décroche ensuite ses "4 fleurs" ainsi que de nombreux autres prix, avant d'ajouter la plus haute distinction de la "Fleur d'or" à son palmarès en 2015. Il devient ainsi l'un des plus beaux villages de France, un sérieux gage de valorisation touristique.

Velizy-Villacoublay, prix de la reconquête écologique du cadre urbain

Terminons par la commune de Vélizy-Villacoublay, dans le département des Yvelines. Cette ville d'un peu plus de 22 000 habitants possède le label depuis 1982, ainsi que 4 étoiles depuis 2003. La ville a fait le choix d'un fleurissement durable et sans pesticides en ayant recours à des espèces résistantes et peu gourmandes en eau.

Les espaces verts de la ville de Vélizy-Villacoublay cumulent 51 hectares de parcs et jardins au sein desquels perdurent de magnifiques massifs, plantes vivaces, arbres et arbustes d'ornement. Le prix national de reconquête écologique vient récompenser la politique de valorisation, d'animation et de promotion du patrimoine végétal, mais aussi la bonne gestion environnementale, la qualité de l'espace public et la pertinence de l'aménagement paysager de la commune de Vélizy-Villacoublay.